

MACES HEALTH & DENTAL PLAN

WHAT'S COVERED?

OVER
\$10,000
HEALTH COVERAGE



Prescription drugs
Vaccinations
Psychologists
Physiotherapists

Chiropractors
Naturopaths
Ambulance
and more...

OVER
\$300
VISION COVERAGE



Eye exam
Eyeglasses and contact lenses
Laser eye surgery

UP TO
\$600
DENTAL COVERAGE



Cleanings
Checkups
Fillings
Extractions

Root canals
Denture repair
and more...

UP TO
\$5,000,000
TRAVEL COVERAGE



Travel health coverage (120 days per trip, up to \$5,000,000 per lifetime), plus trip cancellation/interruption in the event of a medical emergency

CHANGE-OF-COVERAGE AND OPT-OUT PERIOD

Enrolments and opt outs (for new students only):
DEC. 17, 2019 – JAN. 31, 2020

Early Bird! If you complete your opt out before Jan. 1, you can have the Plan fee reversed from your student account before the tuition fee payment deadline.

HOW MUCH DOES IT COST?

The Plan fee is **\$183.34** for coverage from **Jan. 1 – Aug. 31, 2020**. The breakdown is **\$86.67** for health coverage and **\$96.67** for dental coverage. The cost of the Plan is part of your student fees.

WHO'S COVERED?

All students who are MACES members registered for 3 or more credits and beginning their studies in September or January are automatically covered by the MACES Health & Dental Plan. International students for whom this criteria applies are automatically covered by the Dental portion of the Plan only. If you're not sure of your coverage status, contact **Studentcare**.

WHO'S NOT COVERED?

- Intensive Language course students and non-credit program students aren't automatically covered, but may be eligible to enrol themselves during the appropriate Change-of-Coverage and Opt-Out Period.
- Students in courses lasting less than 4 weeks aren't automatically covered and may not enrol themselves.

FAMILY ENROLMENTS

You can enrol your spouse and/or dependent children each year by paying an additional fee, over and above your fee as a member of the Plan. Common law and same-sex couples are eligible. Visit www.studentcare.ca/maces for instructions.

OPTING OUT

If you're covered by another plan, you can combine it with your MACES Health & Dental Plan to maximize your overall coverage and eliminate out-of-pocket costs, up to 100%. Alternatively, you may opt out of the Health and/or Dental Plan during the Change-of-Coverage and Opt-Out Period and receive a credit to your student account for the amount of the Plan. Visit www.studentcare.ca/maces for instructions.



Questions?

9 am to 5 pm on weekdays
514-789-8760 / 1-844-418-0510
www.studentcare.ca/maces



DOWNLOAD THE APP

Search **Studentcare mobile** to download now!

RÉGIME SANTÉ ET DENTAIRE DE L'AEEPM

VOTRE COUVERTURE

PLUS DE
10 000 \$
EN SOINS DE SANTÉ



Médicaments
Vaccins
Psychologie
Physiothérapie

Chiropratique
Naturopathie
Ambulance
Et plus encore !

PLUS DE
300 \$
EN SOINS DE LA VUE



Examen de la vue
Lunettes ou lentilles cornéennes
Correction de la vue au laser

JUSQU'À
600 \$
EN SOINS DENTAIRES



Examens
Nettoyages
Plombages
Extractions

Traitement de canal
Réparation de prothèses
Et plus encore !

JUSQU'À
5 000 000 \$
EN ASSURANCE VOYAGE



120 jours par voyage, 5 000 000 \$ à vie,
assurance annulation et interruption en cas
d'urgence médicale

PÉRIODE DE RETRAIT ET DE CHANGEMENT DE COUVERTURE

Retrait ou inscription familiale :
17 DÉCEMBRE 2019 AU 31 JANVIER 2020

Attention ! Si vous complétez votre retrait avant le 1^{er} janvier, les frais du Régime seront retirés de votre compte étudiant avant la date limite de paiement des frais de scolarité.

LES FRAIS DU RÉGIME

Les frais de **183,34 \$** couvrent la période du **1^{er} janvier au 31 août 2020**. Ils sont divisés ainsi : **86,67 \$** pour le régime santé et **96,67 \$** pour le régime dentaire. Les frais du Régime sont compris dans vos frais de scolarité.

QUI EST INSCRIT ?

Toutes les étudiantes et étudiants membres de l'AEEPM inscrits à 3 crédits ou plus, débutant leurs études en septembre ou en janvier, sont automatiquement inscrits au Régime étudiant de soins de santé et dentaires de l'AEEPM. Les étudiantes et étudiants internationaux qui répondent aux critères susmentionnés sont uniquement inscrits à la portion dentaire. Si vous n'êtes pas certaine ou certain de votre admissibilité, communiquez avec **Studentcare**.

QUI N'EST PAS INSCRIT ?

- Les étudiantes et étudiants des cours de langues intensifs et des programmes non-crédités ne sont pas automatiquement inscrits au Régime, mais peuvent s'y inscrire pendant la période de retrait et de changement de couverture.
- Les étudiantes et étudiants qui suivent des cours d'une durée inférieure à 4 semaines ne sont pas automatiquement inscrits au Régime et ne peuvent pas s'y inscrire.

INSCRIPTION FAMILIALE

Chaque année, vous pouvez inscrire les membres de votre famille (conjointe ou conjoint et enfants) au Régime en payant des frais supplémentaires aussi avantageux que les vôtres. Les conjointes et conjoints de même sexe ou de fait sont admissibles. Visitez www.studentcare.ca/maces pour tous les détails.

DEMANDE DE RETRAIT

Si vous avez déjà un régime, vous pouvez le combiner au Régime de l'AEEPM afin d'augmenter votre protection et obtenir jusqu'à 100 % de couverture. Vous pouvez également vous retirer en partie ou en totalité du Régime durant la période de retrait et de changement de couverture, et les frais seront crédités à votre compte étudiant. Visitez www.studentcare.ca/maces pour connaître la procédure de retrait.



Des questions ?

9 h à 17 h, du lundi au vendredi
514 789-8760 / 1 844 418-0510
www.studentcare.ca/maces



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

Recherchez **Studentcare mobile** pour télécharger maintenant !